

Juin 2019  
n°68

# Bulletin

## d'information

Compte rendu

Assemblée générale 30 mars 2019 - Moirans



04 76 93 70 02  
contact@udai.fr  
uraba@orange.fr

[www.udai.fr](http://www.udai.fr)

UDAI / URABA  
63 route de Lyon  
38140 APPRIEU

Site de la FFBA :  
[www.benevolat.org](http://www.benevolat.org)



[www.lecoindessassos.fr](http://www.lecoindessassos.fr) : annuaire et manifestations des associations en Rhône Alpes

le  
**Coin**  
sep  
**Associations**

## Bilan moral



Le Président ouvre l'Assemblée en remerciant la présence des élus, la commune de Moirans de nous accueillir et tout particulièrement son maire Monsieur Gérard Simonet.

« Je tenais à vous remercier pour votre présence et pour l'ensemble de votre investissement dans le monde associatif.

Nous avons au niveau du département de l'Isère 962 associations soit environ 1400 dans l'ensemble de la région AURA.

C'est dans un état d'esprit éthique, formateur, et coopératif que notre association a, cette année encore, essayé de mener ses activités, son administration et sa gestion le mieux possible. Le montant des subventions est une épée de Damoclès. Nous devons faire valoir auprès de nos élus, et différents organismes, l'intérêt qu'ils ont à donner au mouvement associatif que nous représentons. A ce sujet je voudrais profiter de cet instant pour remercier très sincèrement les élus départementaux de leur aide financière.

L'aspect économique est marqué une nouvelle fois cette année par une entière maîtrise des dépenses et des budgets pour lesquels vous nous avez fait confiance. Concernant les finances à ce titre, je voudrais adresser mes plus vives félicitations et mes plus chaleureux remerciements à Jean Pierre Terrier trésorier, Danielle Colombet trésorière adjointe, aidés dans leur tâche par Josette Payet Maugeron, membre de la commission finance. La gestion financière d'une association est très importante. Voilà pourquoi je voudrais les remercier pour la qualité exceptionnelle de leur travail ainsi que pour leur disponibilité sans faille pour l'UDAI auquel je voudrais associer notre permanente Nadège Oddou qui est l'interface quotidien entre le monde associatif, les commissions et le Président.

De plus, cette année, vous avez pu constater la mise en place de l'espace adhérent sur le site de l'udai, et ce afin de faciliter les renouvellements des cotisations et proposer différents moyens de paiements. Le paiement par carte bancaire, mis en place par

le Crédit Mutuel, a eu un franc succès et nous nous en réjouissons, surtout Nadège car ce type de paiement lui fait gagner un temps énorme !

Je rappellerais également que nous sommes affiliés à une fédération basée à Mulhouse qui est la FFBA. J'ai eu le plaisir de les rencontrer afin d'éclaircir nos relations qui s'étaient un peu effritées et qui maintenant, je vous rassure se sont améliorées.

A ce sujet, j'en profite pour remercier Luc Foissier pour le travail qu'il a fait auprès de la Fédération (même s'il a été un peu le poil à gratter !) qui a permis de faire valoir les droits et les devoirs de chacun. Remerciement également à Jean Louis Ferrer qui l'a accompagné à chaque fois.

Il n'est pas possible d'évoquer Jean Louis Ferrer sans lui associer le terme formateur. Comme pour la commission finance, je voudrais remercier Jean Louis Ferrer pour ses grandes qualités de formateur et sa disponibilité. Il se déplace dans tout notre département avec ses collaborateurs. Certains nous ont indiqué qu'ils souhaitaient arrêter et je tiens à les remercier pour le travail accompli ces dernières années. Voilà pourquoi j'ai lancé un appel aux volontaires avec la convocation de l'AG pour augmenter le potentiel « formation ». Je remercie celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre.

Je remercie également tous les membres du Comité Directeur et du bureau, non cités dans ce rapport pour leur implication et leur collaboration.

Et comme il y a des intermittents du spectacle, et bien nous aussi nous avons les nôtres aux grandes qualités. Je pense à Maurice Brigard ancien coprésident de l'Udai, que j'ai sollicité pour son expérience et qui a été d'une grande aide lors des problèmes avec la SACEM.

Je remercie Henriette GAUTHIER qui a pris le relais de Maurice au niveau de la SACEM et qui est également notre secrétaire de séance.

**André Armanet, Président Udai**

# Bilan d'activités

## - Bilan des adhésions : 962 associations adhérentes au 31/12/2018 :

- 888 renouvellements contre 872 en 2017
- 74 nouvelles adhésions contre 87 en 2017

Bilan des Créations : en 2018 nous avons (par le Journal Officiel) sélectionné 727 associations, et 58 d'entre elles ont bénéficié d'une adhésion gratuite dont 34 ont souscrit une RC de l'assurance groupe FFBA.

## - Bilan des Formations gratuites :

Présidents/secrétaires :	54 bénévoles formés
Trésoriers :	34 bénévoles formés
Financement des associations	39 bénévoles formés
Assurances et Responsabilités :	9 bénévoles formés
Les Assemblées Générales :	5 bénévoles formés
Le règlement intérieur :	33 bénévoles formés
Les outils de communications en lignes :	17 bénévoles formés
Sécuriser mon PC :	17 bénévoles formés

**Total : 208 bénévoles formés en 2018 (221 en 2017)**

Ces formations sont gratuites et ouvertes à tous. Le planning des formations 2019 est en ligne sur [www.udai.fr](http://www.udai.fr).

## - Réunions publiques et débats en 2018 :

- ⇒ **Vienne** le 28 septembre 2018 : les associations et le prélèvement à la source
- ⇒ **Pont-Evèque et Meysiez** : Présentation de l'Udai par le Président aux associations.

## - Site internet [www.udai.fr](http://www.udai.fr) :

Bonne utilisation des différents types de paiements mis en place pour le renouvellement des cotisations.

## **Bilan d'activité voté à l'unanimité.**

### - Discussion

Nous remercions vivement Maître Amblard pour son intervention sur « Baisse des subventions, vers un renouveau des partenariats et des modèles économiques associatifs ».

Les adhérents présents ont été très satisfaits.

# Bilan financier

## Rapport financier de l'année 2018

### • Recettes = 79 520 €

- Fonctionnement et investissement : 65 197 €  
(dont 12 310 € de cotisations 2018 encaissées en 2017)
- Cotisations 2019 encaissées en 2018 : 14 323 €

### • Dépenses = 78 321€

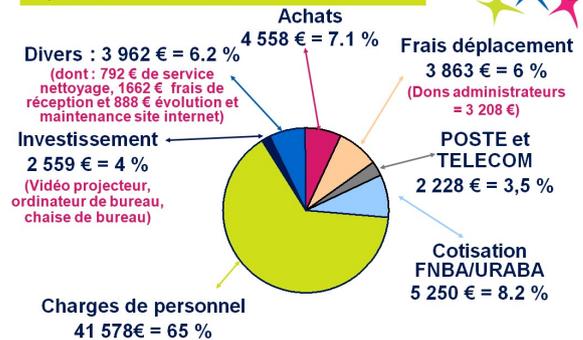
- Fonctionnement et investissement = 63 998 €
- Cotisations 2019 encaissées en 2018 = 14 323 €

**Résultat = 1 199 €**

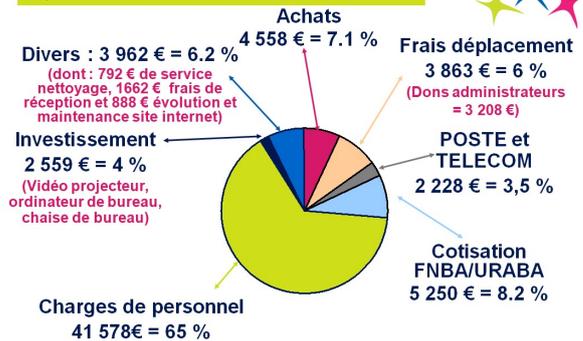
**Réserve de l'U.D.A.I. au 31/12/2018 = 6 059 €**

Après présentation du trésorier, Monsieur Terrier, le bilan financier est adopté à l'unanimité.

### Dépenses de fonctionnement : 63 998 €



### Dépenses de fonctionnement : 63 998 €



## Renouvellement du CA

Le Conseil 2018 se composait de 16 membres, aucune démission.

André Armanet rappelle l'importance du conseil d'administration et précise que toutes les expériences sont bonnes à être partagées.

L'assemblée générale vote le nouveau Conseil d'administration avec 2 nouvelles candidatures : **Madame et Monsieur Pras de Meysiez.**

Madame Goubet de Pont Evèque propose d'entrer à la commission formation.

## Composition du bureau 2019

Elu le 12 avril 2019

Le premier CA s'est déroulé le vendredi 12 avril 2019 avec l'élection du bureau suivant les nouveaux statuts.

**Président** : André Armanet

**Vice-président** : Jean Claude Trillat

**Secrétaire** : Henriette Gauthier **Secrétaire Adjoint** : Jean Louis Ferrer

**Trésorier** : Jean Pierre Terrier **Trésorière adjointe** : Danielle Colombet

### Responsables de commissions :

Commission Formation : Jean Louis Ferrer

Commission Finance : Jean Pierre Terrier

Commission Sacem : Luc Foissier

Commission Communication : André Armanet

## Les chiffres-clés

### SMIC :

Le SMIC horaire brut est porté à **10.03 €**, soit **1521.25 €** bruts par mois pour un salarié à 35 heures.

Décret n°2018-1173 du 19 décembre 2018, JO du 20 .

### PLAFOND DE SECURITE SOCIALE

En vigueur au 1er janvier, le plafond de la Sécurité sociale passe à **3 377 €** par mois. Pour l'année entière, ce plafond sera de **40 524 €**

Frais kilométriques des bénévoles pour la réduction d'impôt  
([www.service-public.fr/associations/](http://www.service-public.fr/associations/) 1e avril 2018)

Véhicule	Montant au-
Automobile	0,315 €
Vélocycleur,	0,1213€

### Coût des publications :

- Déclaration de création d'association (inclus le coût d'insertion de la déclaration de dissolution) : **44 €**
- Déclaration de modification d'association : **31 €**
- Déclaration d'associations dont l'objet ou le nouvel objet publié dépasse 1 000 caractères : **150 €**

## Les petites nouvelles de l'UDAI



# Formations 2020

Votre avis est important !

Vous avez reçu par mail, un questionnaire à remplir concernant notre offre de formation.

En effet, afin de vous proposer des thèmes de formations les plus adaptés à vos besoins, il est important pour nous que nos adhérents remplissent ce petit questionnaire.

Pour ceux qui ne l'ont pas reçu suivez ce lien :

<http://www.udai.fr/35-questionnaire-formations.html>

## Formations Gratuites Prévision second semestre 2019

Il s'agit d'un prévisionnel, les formations confirmées seront inscrites sur le site [www.udai.fr](http://www.udai.fr), rubrique agenda. D'autres formations viendront compléter ces dates

Vous pouvez vous inscrire et consulter les programmes de ces formations sur notre site [udai.fr](http://udai.fr) (agenda des formations)

Si vous souhaitez nous accueillir dans votre commune, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Nadège.

LIEU	THEME	DATE	Heure
APPRIEU	Règlement intérieur	26/05	9h/12h
FONTAINE	Trésorier	09/06	9h/12h
CESSIEU	Présidents/secrétaires	16/06	9h/12h
LA CÔTE ST ANDRE	Sécuriser mon pc, ma tablette, mon smartphone	15/09	9h/12h

